

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} REUNION DE 2007

Séance du 16 novembre 2007

CG 07/4^{ème}/I-16

**SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE
TARN-ET-GARONNE (Sémateg)**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2006
APPROBATION**

L'Assemblée Générale de la Société s'étant réunie le 28 juin 2007 afin d'approuver les comptes de l'exercice 2006, le Conseil Général est en mesure de délibérer sur le rapport de gestion de ses représentants siégeant au Conseil d'Administration.

Je vous rappelle que la représentation du département au sein du Conseil d'Administration de la Sémateg est assurée par la présence, outre le Président du Conseil Général, de huit élus. Le partenariat associé aux capitaux publics, nécessairement majoritaires, l'Assemblée spéciale des neuf communes Tarn-et-Garonnaises actionnaires, les représentants de chambres consulaires ainsi que la participation d'établissements bancaires et financiers.

Dans le cadre de ses compétences, la Société a vocation à intervenir dans différents domaines à savoir :

- réaliser des opérations d'aménagement et de construction ;
- exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial, mais également toute autre activité d'intérêt général liée à ses missions.

Aussi, le rapport relatif à l'exercice 2006 présenté sur la Sémateg, retrace d'une part les activités de la société, d'autre part les résultats financiers dudit exercice, certifiés par le commissaire aux comptes missionné, conformément aux dispositions législatives relatives aux Sociétés d' Economie Mixte qui stipulent qu'un rapport écrit doit être soumis annuellement à l'approbation de l'organe délibérant de la Collectivité Territoriale actionnaire.

LES DOMAINES D'INTERVENTION

◆ **LES OPERATIONS RELEVANT DU MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE DEPARTEMENTALE**

Les interventions réalisées à ce titre concernent les opérations conduites au nom et pour le compte du département. Elles représentent **32% de l'activité** de la Sémateg au titre de l'exercice 2006. Le bilan porte sur les opérations achevées et réceptionnées, les aménagements en cours ainsi que sur les prévisions 2007.

➤ **Enseignement et équipements sportifs**

- Programme d'intervention au collège Pierre Darasse à Caussade et au collège Olympe de Gouges à Montauban ; réaménagement et extension du collège de Beaumont de Lomagne ; réalisation d'un préau avec bloc sanitaire au collège Jean-Jacques Rousseau à Labastide Saint-Pierre ; restructuration du collège Jean Lacaze à Grisolles ; construction d'un préau avec sanitaires et restructuration de la cuisine au collège de Beaumont de Lomagne ;
- construction d'un collège 400 à Montech ;
- construction d'un collège 400 à Montauban ;
- construction d'un restaurant sur le site Universitaire.

➤ **Bâtiments sociaux**

- Aménagement des locaux de la Maison Départementale des Personnes Handicapées ;
- Extension du Pôle social à Négrepelisse.

➤ **Aménagement**

- Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne – phase 1 et 2.

◆ LES AUTRES DONNEURS D'ORDRE

Les communes de Tarn-et-Garonne sollicitent l'intervention de la Sémateg pour la réalisation de travaux d'aménagement et de restructuration : bâtiments scolaires et communaux, équipements sociaux, touristiques et culturels, activités économiques, logements locatifs sociaux, schémas d'assainissement.

Au titre des prestations réalisées pour le compte des communes, figurent également les études préalables de faisabilité des opérations d'aménagement dans le domaine de la construction et de l'accueil d'activités touristiques et industrielles.

Ce volet s'accompagne des actions menées en faveur des organismes de coopération intercommunale, par la réalisation de missions d'assistance à la définition de leurs programmes d'investissements.

◆ LES SECTEURS SPECIFIQUES

Sous cette dénomination, sont visées :

- les interventions pour le compte d'organismes publics ou associatifs œuvrant dans le domaine du logement social et pour personnes âgées (maisons de retraite, maisons d'accueil spécialisées) ;
- les interventions dans le domaine économique (implantation d'entreprises)

LES RESULTATS DE L'EXERCICE

Les résultats ont été présentés à l'Assemblée Générale ordinaire de la Société qui, en date du 28 juin 2007, a approuvé les comptes de l'exercice 2006.

Conformément à la loi, le commissaire aux comptes a été appelé à certifier la régularité et la sincérité des documents.

Le rapport présenté exploite les données financières retenues pour l'arrêté des comptes notamment le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation et le résultat net.

Ainsi, il permet d'apprécier la situation de la société, son activité au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité ainsi que l'évolution et les perspectives pour l'exercice 2007.

Au vu de la présentation d'ensemble des orientations financières de l'exercice 2006, celles-ci appelaient un résultat 2006 excédentaire. L'exercice 2006 s'est effectivement soldé par un résultat net positif de 78 388,07 € lié notamment au maintien du chiffre d'opérations et à une diminution des charges d'exploitation (-3,4 %).

En effet, le chiffre d'opérations qui totalise l'ensemble des dépenses réglées en mandat représente un indicateur du niveau de l'activité opérationnelle de la société. Il s'élève à 21 370 K€ pour 2006 contre 21 349 K€ en 2005 avec une répartition entre donneurs d'ordre définie comme suit :

- 32 % Conseil Général ;
- 68 % autres clients dont 27 % : mairies, 26 % : établissements privés et maisons de retraite, 11 % : autres établissements publics, 4 % : communautés de communes.

Le report à nouveau (excédent) s'établit au 31 décembre 2006 à la somme de 64 157,48 € Il était déficitaire de 14 230,59 € au 31 décembre 2005.

Quant aux données financières prévisionnelles relatives à l'exercice 2007 portées sur le rapport, celles-ci présentent une progression du chiffre d'opérations (+ 6 130 K€) qui conjuguée à une maîtrise des charges, laisse présager un résultat 2007 bénéficiaire de l'ordre de 183 000 € ; valeur indicative, restant tributaire des aléas des marchés et des facteurs économiques qui ne peuvent être modélisés dans le cadre des présentes.

Sur ces bases, les comptes de gestion et de résultat de l'exercice 2006 sont soumis à notre examen.

Je vous serais obligé de bien vouloir délibérer et :

- vous prononcer sur le rapport d'activité de la Sémateg soumis au titre de l'exercice 2006 ;
- prendre acte du rapport présenté sur les comptes annuels et le bilan d'activité.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Donne acte à Monsieur le Président de sa communication du bilan d'activités de la Sémateg de l'exercice 2006, ainsi que des comptes annuels (compte de résultat et bilan 2006, budget prévisionnel 2007) ;
- Approuve le rapport d'activités de la Sémateg soumis au titre de l'exercice 2006 ;

Pour l'adoption : 29 voix

Avis contraire : 1 voix

Abstention : néant

Adopté.

Le Président,